

**www.ch-ouestvosgien.fr**

**LE CENTRE HOSPITALIER DE L’OUEST VOSGIEN**

**RECRUTE**

**UN CARDIOLOGUE**

Le Centre Hospitalier de l’Ouest Vosgien (CHOV) est né de la fusion, le 1er janvier 2013, des centres hospitaliers de Neufchâteau et de Vittel. L’établissement est également en direction commune avec l’EHPAD Saint-Simon à Liffol-Le-Grand ainsi qu’avec l’ex-hôpital local de Lamarche.

Le CHOV se situe dans le département des Vosges, non loin d’Epinal et Nancy, c’est un établissement de référence sur le territoire de santé qui couvre environ 70 000 habitants. Il propose une offre de soins complète en MCO et SSR, en partenariat étroit avec le centre Hospitalier Universitaire de Nancy, les hôpitaux et EHPAD de son territoire. Il dispose également de 3 EHPAD, une USLD, d’un service de soins à domicile et d’instituts de formation (IFSI/IFAS).

Le CHOV dispose de 659 lits (dont 200 lits de MCO), d’un service d’urgences / SMUR avec procédures d’alerte thrombolyse, d’un service d’imagerie dont scanner et IRM, d’un laboratoire d’analyses biologiques, d’une pharmacie et d’un plateau de consultations.

Pour renforcer son équipe médicale de cardiologie composée d’un praticien temps plein, un praticien temps partiel et deux vacataires, le CHOV recherche un Cardiologue temps plein.

Le service est composé de 30 lits d’hospitalisation complète avec possibilité de surveillance par 8 télémétries, de deux lits dédiés au sein de l’unité de soins continus et d’un service de réadaptation cardiaque ambulatoire géré en collaboration avec l’équipe médicale et paramédicale de réeducation fonctionnelle.

Le service accueille principalement des patients atteints de troubles du rythme, d’hypertension artérielle, de syndrome coronarien, d’insuffisance cardiaque… Des bilans de malaises et d’AVC sont également réalisés. Une équipe d’éducation thérapeutique complète la prise en charge.

Le plateau technique du service comporte deux échocardiographes et dopplers vasculaires, holters ECG et TA, un ergocycle pour épreuve d’effort et possibilité de choc électrique externe programmé.

Le praticien interviendra également en tant qu’expert au sein des différents services (consultation interne) et à la possibilité de réaliser des consultations externes sur les deux sites hospitaliers.

La permanence des soins est assurée par des astreintes opérationnelles.

**Type de contrat** : contrat de clinicien – 3 ans.